



Discours de Philippe BOUCLY, Président de l'AFHYPAC

Ouverture des Journées Hydrogène dans les Territoires

Mercredi 10 juillet 2019

Marseille

Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux d'ouvrir la 7^{ème} édition des Journées Hydrogène dans les territoires. Journées que nous avons organisées avec la Métropole Aix-Marseille Provence, la CCI du Var, la CCI Marseille Provence, la Région Sud, Durance Luberon Verdon Agglomération, le pôle Capenergies et l'ADEME.

Je suis également heureux que cette manifestation se tienne sous le soleil et le ciel bleu de cette belle ville de Marseille.

La tenue de cette manifestation à Marseille illustre l'engagement en faveur de l'hydrogène des élus de la Région, au premier rang desquels, le Président Renaud Muselier, ainsi que Madame Martine Vassal, la présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence. De nombreux projets sont en cours de développement dans la Région et les présentations de ces deux journées en seront l'illustration. Ce dynamisme régional s'est manifesté en particulier lors de la table ronde organisée au siège de la Région le 10 mai dernier, qui donnait le coup d'envoi d'une réflexion stratégique sur le déploiement des technologies de l'hydrogène sur le territoire.

Quand on parle d'hydrogène, où en est-on, actuellement ?

Il y a deux ou trois ans, quand on parlait hydrogène, il y avait bien quelques projets pionniers, mais c'était beaucoup sur le papier. Depuis, les réalisations se multiplient, des stations s'ouvrent ici et là, des lignes de bus sont inaugurées ou en passe de l'être.

- L'appel à projets de l'ADEME « Ecosystèmes de mobilité » a dès la première clôture remporté un grand succès : 24 projets déposés pour un total de 475 millions d'euros. Dès à présent, l'ADEME instruit 11 dossiers et se demande comment financer le soutien de ces projets. Monsieur Fabrice Boissier, Directeur Général délégué de l'ADEME qui interviendra dans quelques instants nous en dira sûrement d'avantage, de même qu'il nous dévoilera, je l'espère, les résultats de l'appel à projets « Hydrogène décarboné dans l'industrie » dont l'échéance était le 18 juin.

Cette dynamique que nous constatons en France s'observe également au plan mondial et en Europe.

- Au plan **mondial**, l'Agence Internationale de l'Energie a présenté aux ministres de l'Energie du G20 à Tokyo le 15 juin dernier un rapport intitulé « Le futur de l'hydrogène : saisir les opportunités d'aujourd'hui ». Paul Lucchese, Directeur Général adjoint de Capenergies, qui a contribué à ce rapport nous en présentera les grandes lignes cet après-midi. Dès à présent, je note que les grands ports ont une place toute particulière dans le développement de l'hydrogène.
- Au plan **européen**, après les engagements ministériels favorables à l'hydrogène que ce soit à Linz à l'automne dernier ou plus récemment à Bucarest, je remarque que dans les sept priorités du Conseil des Ministres de l'énergie du 25 juin dernier, 4 concernent l'hydrogène. Par ailleurs, la Directive Energie Renouvelable révisée dite RED2 fait par son article 25 la part belle à l'hydrogène d'origine renouvelable. Au plan européen, l'hydrogène est reconnu comme chaîne de valeur stratégique. Enfin, on peut penser que le prochain Paquet Gaz, en cours de préparation, à Bruxelles, et qui sera l'œuvre de la nouvelle commission accordera une place importante à l'hydrogène bas carbone et renouvelable.

Au plan français également les progrès sont significatifs :

- La **LOM (Loi d'orientation des mobilités)** qui passe aujourd'hui en comité mixte paritaire comporte de nombreux points positifs :
 - Fin de la vente des véhicules à énergie fossile en 2040
 - Obligation renforcée de verdissement des flottes
 - Aides financières et tarifaires, facilités de circulation
 - Mesures favorables aux infrastructures de recharge

- La loi **Energie Climat** qualifiée à l'origine de « Petite loi » (qui arrive au Sénat cette semaine) apporte elle aussi un certain nombre d'éléments favorables à l'hydrogène.
 - L'objectif de 20 à 40% d'hydrogène bas carbone et/ou renouvelable à l'horizon 2030 est inscrit dans la loi.
 - Cette loi donne un cadre juridique à l'hydrogène dans le code de l'Energie :
Ce sera introduit par ordonnance (dans un délai de 12 mois)
Cela concernera :
 - la terminologie des types d'hydrogène (qui rendra caduc les vert, gris, bleu, brun, noir actuels),
 - des dispositions relatives à la traçabilité de l'hydrogène,
 - la définition d'un cadre de soutien applicable à l'hydrogène renouvelable.
 - Dans le code de l'énergie sera également introduit un dispositif de garantie d'origine pour l'hydrogène renouvelable
 - Figure également dans la loi, un droit d'accès aux réseaux de gaz naturel sous réserve évidemment que la sécurité soit garantie.

A cet instant, je voudrais m'arrêter une minute sur la notion **d'hydrogène renouvelable**, sujet qui va nous occuper intensément dans les semaines à venir. En effet, d'aucuns voudraient ne considérer que l'hydrogène d'origine renouvelable et porter peu d'intérêt à l'hydrogène bas carbone.

- Je vous rappelle tout d'abord que le Plan National Hydrogène repris dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) parle d'**hydrogène décarboné et renouvelable**.
- La France dispose d'un mix électrique bas carbone (moins de 70 g de CO2/kWh) : il ne serait pas responsable de se priver de cet avantage compétitif unique.
- Considérer comme l'hydrogène gris l'hydrogène bas carbone produit à partir du mix électrique français revient à se **priver d'incitations au développement des technologies de l'hydrogène**.
- Utiliser cette électricité du mix français pour l'électrolyse conduit à émettre 4kg de CO2 par kg d'hydrogène produit, c'est-à-dire bien moins que les 10 kg de CO2 résultant du vaporéformage du méthane
- Outre cet aspect vertueux, cela permet de développer infrastructures, équipements et usages de l'hydrogène (en attendant que tout l'hydrogène soit renouvelable !).
- J'observe qu'à l'étranger, Allemands et Chinois (par exemple) n'attendent pas d'avoir un mix décarboné pour développer les technologies de l'hydrogène.
- Je forme le vœu que nos discussions prochaines avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire permettent de mieux prendre en compte l'hydrogène bas carbone.

Ce point me paraît important pour l'atteinte de notre objectif : bâtir **une filière française de l'hydrogène compétitive**. Là également, je note un certain nombre d'éléments favorables.

Lors de sa conférence de presse du 25 avril dernier, le Président Macron a demandé au Gouvernement d'établir un Pacte Productif avec pour objectif le plein emploi à l'horizon 2025 grâce à la réindustrialisation. Cinq axes confiés à cinq ministres ou secrétaires d'Etat dont l'énergie/transition énergétique, sujet confié à Monsieur De Rugy et l'industrie confiée à Madame Pannier-Runacher.

Nous, acteurs de la filière Hydrogène, avons de multiples moyens de contribuer aux objectifs recherchés et notamment :

- Au travers du Groupe de Travail Décarbonation créé par le Conseil National de l'Industrie (pour décarboner l'industrie)

- Au travers des travaux du Comité Stratégique de Filière(CSF) « Industries des Nouveaux systèmes énergétiques) et plus généralement tous les CSF, et ils sont nombreux, où l'hydrogène est présent.

Notre cadre de travail est en effet **désormais bien établi**.

- Le CSF « Industries des nouveaux systèmes énergétiques », créé le 28 mai 2018 a rédigé un contrat de filière signé le 29 mai dernier entre sa présidente Isabelle Kocher et les Ministres François De Rugy et Bruno Le Maire
- Le même jour, les Engagements pour la Croissance Verte (ECV) « Mobilité routière » et « Hydrogène décarboné dans l'industrie » ont été signés entre les deux ministres et les acteurs de la filière.
- Nous disposons donc **d'objectifs plus précis, d'engagements des acteurs**, industriels et représentants de l'administration et surtout d'une **gouvernance**. Un point sera fait régulièrement entre les différents partenaires pour mesurer l'avancement des sujets.

Il faut maintenant **passer à l'acte**, « **délivrer** » comme on dit en mauvais français, **monter des projets d'envergure**. Cela passera par la **massification** qui seule permettra l'**industrialisation** et la nécessaire réduction des coûts.

Massification/industrialisation : deux maîtres mots qui constituent la ligne directrice de ces Journées.

En conclusion, l'hydrogène profite d'une dynamique sans précédent. Beaucoup a été fait, je pense vous en avoir convaincu, mais beaucoup reste à faire. Cela ne sera possible qu'en associant nos efforts en mutualisant nos compétences et nos moyens.

Je forme le vœu que ces deux journées vous permettront de partager informations et expériences et permettront aussi de nouer des contacts.

Bref, de progresser pour déployer des solutions hydrogène et donner à ce vecteur énergétique polyvalent une place de choix pour réussir la transition énergétique.